

Conseil Municipal du 7 juin 2021

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Travaux de restauration du chœur et des retables de l'église Notre Dame : Les travaux avancent selon le planning prévisionnel. La Commune s'est vu attribuer une nouvelle subvention du Conseil Régional pour un montant de 49 297,06 €.

Restauration du complexe buvette – club house au terrain de football : Attribution du lot n°11 infructueux : Le résultat de l'analyse des offres pour le lot infructueux réalisée par M. Fabrice PETTON est présenté aux élus. M. le Maire propose au Conseil Municipal de retenir l'entreprise suivante :

Lot	Libellé	Entreprise attributaire
Lot n°11	Plomberie sanitaire - ECs	SARL DG Concept 31 boulevard de l'Europe 29 430 PLOUESCAT

D'un point de vue financement, et pour information, les politiques départementales et régionales pour le mandat à venir seront définies avec les nouvelles assemblées à la suite des élections des 20 et 27 juin prochains. Afin de ne pas passer à côté d'un éventuel financement auprès de ces 2 financeurs, des dossiers ont été déposés avec, espérons-le, des issues favorables...

Programme annuel de voirie 2021 : M. Loïc BERNARD présente le chiffrage réalisé par le bureau d'études ING Concept pour les différents secteurs retenus. Les secteurs retenus pour la tranche ferme de travaux sont les suivants : écluse entrée d'agglomération route de *Maner Soul*, reprise du virage *rue de l'ancienne forge*, *Mousterpaul* et en tranche optionnelle un tronçon supplémentaire à *Mousterpaul*. La consultation des entreprises va intervenir dans les jours à venir pour des travaux espérés après l'été.

FINANCES

Révision des loyers communaux : Les loyers des logements communaux situés au 7 rue des Capucines, au 1 rue Loeïz Ar Floc'h, au 12 et 14 rue Notre Dame subiront une augmentation conforme à l'indice IRL des loyers de 0,20 % à compter du 1^{er} juillet 2021.

Solde de la participation à l'école Notre Dame de Bodilis : Le versement de la participation à l'école Notre Dame est évaluée à 96 000 € pour l'année scolaire 2020 – 2021, diminué de la mise à disposition du Pôle Enfance pour 10 000 €. Le Conseil valide donc le versement de 56 000 € au titre du solde de la participation annuelle. Par ailleurs, l'école Notre Dame s'est vu accorder l'ouverture d'un demi-poste supplémentaire pour donner suite à la suppression de l'an dernier. Mme Marion LE PORS retrouvera son poste à compter de septembre prochain.

Aide à la pratique sportive : Afin que les enfants de la Commune puissent pratiquer une activité sportive sur leur territoire, le Conseil Municipal a décidé renouveler la participation au financement à hauteur de 50 % de l'acquisition des licences sportives. Cette participation concerne les jeunes de moins de 16 ans inscrits dans une association bodilienne (ou association fusionnée avec *Plougourvest* et/ou *Plougar*) et faisant partie d'une famille ayant 3 enfants et plus de moins de 18 ans. Les familles concernées doivent remplir un imprimé en Mairie, et le présenter à l'association. La Mairie reversera cette participation directement aux clubs concernés

Versement du solde de la subvention au Centre de Loisirs : Compte tenu du tableau de répartition entre les 3 communes de Bodilis, Plougar et Plougourvest, il est décidé du versement de 6 060,48 € au titre du solde de la subvention annuelle, ce qui porte la participation financière annuelle de la collectivité à 16 060,48 €.

RESSOURCES HUMAINES

Lignes Directrices de gestion : L'élaboration de Lignes Directrices de Gestion (LDG) des ressources humaines s'inscrit dans un vaste mouvement d'assouplissement du statut de la fonction publique territoriale introduit par la loi n°2019-828 du 6 août 2019. Après avoir reçu un avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion du Finistère, M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'elles sont mises en application pour la collectivité par arrêté du Maire en date du 1^{er} mars 2021 avec effet au 1^{er} janvier 2021

Instauration du télétravail au sein de la collectivité à compter du 1^{er} juillet 2021 : Le télétravail étant devenu la norme durant la crise sanitaire, et afin de d'anticiper le retour au droit commun, le Conseil Municipal valide la proposition d'instauration du télétravail à compter du 1^{er} juillet 2021 pour le service administratif à raison d'une journée maximum par semaine.

AFFAIRES GENERALES

Présentation du bilan patrimonial énergie et eau 2020 de la Commune réalisé par l'Agence Locale de l'énergie et du climat du pays de Morlaix : M. Eric MINGANT, chargé de mission collectivités à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Morlaix (HEOL) est intervenu à la demande de M. le Maire pour présenter aux élus les grandes lignes du bilan patrimonial énergie et eau 2020 de la Commune. « *Nous sommes adhérents de ce service depuis 2014 avec une totale satisfaction. HEOL est un soutien de taille pour la gestion énergétique du patrimoine immobilier de la collectivité et un soutien précieux pour les demandes de financements liés aux économies d'énergie* ».

Projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Irlande « Celtic Interconnector » : Le projet « *Celtic Interconnector* » consiste à créer une liaison souterraine et sous-marine de 700 mégawatts (MW) entre le poste électrique 400 000 volts de La Martyre (Finistère) et le poste électrique 200 000 volts de Knockraha (Nord-Est de Cork, Irlande). Le projet est porté par les gestionnaires de réseau de transport d'électricité : Réseau de Transport d'Électricité (RTE) pour la France et EirGrid pour l'Irlande. La création de la liaison sous-marine et souterraine à 320 000 volts en courant continu France-Irlande, composante du projet Celtic Interconnector, n'est pas compatible avec le Plan Local d'Urbanisme en vigueur, c'est pourquoi une procédure de mise en compatibilité est engagée. La procédure de mise en compatibilité permettra de modifier les règlements graphique et écrit du Plan Local d'Urbanisme en créant un zonage adapté aux caractéristiques du projet.

Elections Départementales et Régionales : Organisation des scrutins : Les élections départementales et régionales se tiendront à la salle Multifonctions les 20 et 27 juin prochains de 8h00 à 18h00.

Salon de peinture des 3 hermines : Mme Marie-Françoise CLOAREC, Adjointe au Maire fait un point sur la réunion qui se s'est tenue en Mairie concernant l'édition 2021 du salon de peinture. 4 personnes ont répondu présent. Personne n'est prêt à repartir cette année. Lié au confinement, aucun peintre n'a produit de nouvelles œuvres. La Commission recherche d'autres idées pour se relancer.

Jurés d'assises : Le tirage au sort des jurés d'assises a eu lieu et ont été tirés au sort pour figurer sur la liste des jurés d'assises pour l'année 2022 : Madame Isabelle PEDEN, épouse RIOU, Monsieur Kevin ALIX et Madame Aurore GOADEC.

Fermeture de la Mairie et de l'Agence Postale durant l'été : Comme chaque année durant la période estivale, la Mairie et l'Agence Postale seront fermées le mercredi toute la journée et la permanence du samedi matin sera suspendue.

Communauté de Communes du Pays de Landivisiau – Exposition photographique itinérante : Liviou itinérance photographique – Modes vestimentaires traditionnelles en Pays de Landivisiau est visible du 20 mai au 31 octobre 2021. Des reproductions de photos anciennes colorisées, reproduites en très grand format, à découvrir dans les 19 communes du territoire. Les œuvres sont visibles dans les pignons du cabinet infirmier et de la bibliothèque.